



## CONDITIONS GÉNÉRALES DU SERVICE (CGS) CAMP ADOS ET JOURNÉE PARENTS INSPIR - SESSION AOÛT 2025

---

### 1. Objet et contexte

Les présentes Conditions Générales du Service Camp Ados et Journée Parents inspiR (ci-après les “**CGS**”) définissent les modalités selon lesquelles des adolescents âgés de 14 à 16 ans ainsi que l’un de leur parents participent au **Camp Ados** et à la **Journée Parents** du programme **inspiR** lors la session d’août 2025 organisée par l’association Projet Résilience (ci-après “**l’association**” ou “**Projet Résilience**”).

L’association a notamment pour objet la promotion de la santé et de l’estime de soi chez les adolescents. Elle développe et dispense des programmes de prévention pour les jeunes. Son siège est situé au 12, boulevard Pereire, 75017 Paris.

L’association a développé, en partenariat avec des professionnels du soin, de l’éducation, du sport ainsi qu’avec des chercheurs en psychologie et en neurosciences, un programme de renforcement du bien-être et de la confiance en soi destiné aux adolescents ainsi qu’un programme de guidance parentale dédié à l’accompagnement des adolescents. Ce programme est dénommé “**inspiR**” (pour Inspiration et Résilience).

Ce programme de promotion de la santé et de prévention sera proposé pour la première fois en milieu extra-scolaire lors d’un camp de jour destiné aux adolescents de 14 ans à 16 ans (ce qui correspond à des enfants en fin de collège et/ou début de lycée), qui aura lieu du lundi 25 au vendredi 29 août 2025 de 9h30 à 17h (ci-après le “**Camp Ados**”). L’aspect guidance parentale du programme sera quant à lui proposé aux parents des adolescents inscrits au Camp Ados, le lundi 25 août 2025 de 9h30 à 17h (ci-après la “**Journée Parents**”). Le Camp Ados et la Journée Parents auront tous deux lieu au Château de Nanterre Etic, dans les espaces de United Kitchens, allée des parfumeurs, 24 rue Becquet, 92000 Nanterre (ci-après le “**Lieu d’accueil**”).

Le programme inspiR fera l’objet d’une évaluation (enquête de satisfaction et évaluation des acquis) auprès des participants (ados et parents) au Camp Ados et à la Journée Parents (ci-après l’“**Evaluation**”). Celle-ci permettra de préparer le déploiement du programme inspiR à plus grande échelle, et en particulier, en milieu scolaire (lycées) à partir de la rentrée scolaire 2026/2027.

La participation à la session d’août 2025 du Camp Ados et de la Journée Parents est donc une opportunité unique de contribuer au bien-être des adolescents, au soutien des parents et à l’élaboration d’un programme de promotion de la santé, au bénéfice du plus grand nombre et en faveur d’une société plus résiliente et inclusive. Plus d’informations sont disponibles sur le site Internet de l’association [www.projetresilience.fr](http://www.projetresilience.fr)

## 2. Conditions d'inscription

L'inscription au Camp Ados et à la Journée Parents est ouverte aux adolescents de 14 à 16 ans, (en fin de collège ou début de lycée à la rentrée scolaire 2025/2026), et à l'un de leur parent (ci-après les “**participants**”).

**L'inscription est subordonnée aux engagements suivants de la part des participants :**

- L'ado participant s'engage être présent pendant toute la durée du Camp Ados du lundi 25 au vendredi 29 août 2025 de 9h30 à 17h.
- L'un des deux parents de l'ado inscrit au Camp Ados (ou un adulte en charge de l'éducation de l'enfant) s'engage à participer à la Journée Parents le lundi 25 août 2025 de 9h30 à 17h.
- Chaque participant s'engage dans une démarche volontaire, bienveillante et respectueuse du cadre collectif, des autres participants et du Lieu d'accueil.
- Afin d'assurer la sécurité et le bien-être de tous, il est demandé aux participants d'adhérer à la Charte Respect, Confidentialité, Bienveillance et Bonne Humeur de l'association (ci-après “**la Charte**”, en annexe aux présentes CGS).
- Compte tenu de l'objectif de recherche et d'évaluation du programme inspiR, il est demandé aux participants de bien vouloir répondre à de courts questionnaires (avant et après la session) portant sur leur perception de leur bien-être, les compétences et connaissances acquises et leur satisfaction vis-à-vis du programme inspiR. Les données seront collectées, anonymisées et traitées conformément à la réglementation en vigueur par l'association Projet Résilience et/ou par son partenaire, EmotedLab, cabinet de recherche scientifique et d'évaluation d'impact, chargé par l'association de mener l'Evaluation du programme inspiR.

## 3. Gratuité

La participation au Camp Ados et à la Journée Parents est gratuite, sous réserve d'adhésion à l'association Projet Résilience et au règlement de la cotisation 2025 de 30€ par famille.

Cette cotisation donne accès aux activités proposées par l'association (le programme inspiR et informations sur les actualités de l'association).

Cette cotisation est à régler avant le 18 juillet 2025, par chèque (à adresser à Association Projet Résilience, 12 Boulevard Pereire, 75017 Paris) ou par virement (selon les coordonnées bancaires qui seront transmises dans le dossier d'inscription). L'inscription au Camp Ados et à la Journée Parents ne sera confirmée qu'à réception du dossier complet et du règlement de la cotisation.

Il convient de noter que lors du Camp Ados et de la Journée Parents, les déjeuners et goûters quotidiens seront offerts aux participants.

## 4. Lieu d'accueil

Les participants seront accueillis de 9h30 à 17h au Château Etic de Nanterre, dans les espaces de United Kitchens, allée des parfumeurs, 24 rue Becquet, 92000 Nanterre (à quelques minutes à pied du RER A Nanterre-ville). Si les ados participants ne sont pas autorisés par leurs parents à se rendre sur le Lieu d'accueil et à rentrer chez eux seuls, les familles devront s'organiser pour déposer leur enfant.

## 5. Encadrement

Les activités proposées aux participants sont encadrées par des professionnels qualifiés dans les domaines du soin, de l'éducation, de la psychologie, de la nutrition, de l'activité physique et du coaching. La liste des [intervenants](#) est disponible sur le site Internet de l'association.

## 6. Tenue et matériel

Il sera demandé aux ados participants de venir en tenue décontractée. Certains jours, il pourra leur être demandé de prévoir une tenue de sport ainsi qu'une grande serviette (pour recouvrir les tapis de sol que nous mettrons à leur disposition).

L'association déconseille fortement aux participants d'apporter des objets de valeur. L'association dégage toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommage concernant des objets qui ne lui auraient pas été confiés.

## 7. Modalités d'inscription

Les modalités d'inscription au Camp ados et à la Journée Parents sont les suivantes :

- Pour inscrire votre enfant au Camp ados et vous inscrire à la Journée des parents, veuillez remplir le [formulaire d'inscription](#) disponible sur notre site Internet.
- Si vous souhaitez échanger avec nous pour obtenir plus d'informations ou nous faire part de certaines questions, n'hésitez pas à remplir notre [formulaire de contact](#) en nous indiquant la nature de votre demande et nous reviendrons rapidement vers vous.
- Une fois votre demande d'inscription renseignée sur le formulaire précité, nous vous adresserons par email le dossier d'inscription à compléter et à nous retourner signé avec les documents demandés et le règlement de la cotisation.
- Le dossier d'inscription comporte un questionnaire santé et besoins spécifiques (tels qu'allergies, traitements, intolérances alimentaires ...), une fiche de liaison (incluant la fourniture d'une photo d'identité, autorisation de sortie, droit à l'image et protection des données personnelles) ainsi que la charte Respect, Confidentialité, Bienveillance et Bonne Humeur à signer.
- Pour les jeunes en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers, nous prendrons contact avec vous afin d'évaluer la possibilité pour votre enfant de participer ou non au Camp ados.
- Le nombre de places étant limité (30 ados et 30 parents), les demandes d'inscription seront traitées dans l'ordre de réception des dossiers complets (incluant le règlement de la cotisation).
- Les documents d'inscription complétés et signés devront être adressés à l'association, de préférence par email ([contact@projetresilience.fr](mailto:contact@projetresilience.fr)) ou à défaut, par courrier au siège de l'Association Projet Résilience, 12 Boulevard Pereire, 75017 Paris, et ce, avant le 18 juillet 2025.
- Vous recevrez une confirmation d'inscription par email ainsi que les consignes à suivre en vue de préparer votre participation au Camp ados et à la Journée Parents.

## 8. Assurances

L'association a souscrit auprès d'AXA Assurances une assurance Responsabilité Civile et Professionnelles pour ses activités liées à l'organisation du programme inspiR. Cette assurance couvre les dommages causés à autrui à l'occasion des activités se déroulant dans le cadre du Camp Ados et Journée des Parents inspiR. Pour autant, nous vous demandons de bien vouloir nous fournir une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les participants au programme.

## 9. Droit à l'image

Sauf opposition expresse notifiée par écrit dans le formulaire de droit à l'image, l'association se réserve le droit d'utiliser, dans le cadre de sa communication (vecteurs de communication tels que site Internet et réseaux sociaux, rapport d'activité, supports de présentation ...), des photos ou vidéos prises durant le Camp ados ou la Journée des Parents, sur lesquelles pourraient figurer les participants.

## 10. Données personnelles

Les données personnelles collectées par l'association sont utilisées dans le cadre de l'inscription, de l'organisation, de l'évaluation du programme inspiR et de l'information des adhérents sur les activités et actualités de l'association. Elles sont traitées par l'association de manière confidentielle, voire anonymisées dans certains cas, et ne sont pas transmises à des tiers (sauf, le cas échéant, à Emotedlab mandaté par l'association pour procéder à l'évaluation du programme inspiR). Elles peuvent faire l'objet d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression conformément au RGPD en adressant un email à l'adresse [contact@projetresilience.fr](mailto:contact@projetresilience.fr)

## 11. Annulation et désistement

- Tout désistement doit être signalé, le plus tôt possible, par email à l'adresse [contact@projetresilience.fr](mailto:contact@projetresilience.fr) afin que la place puisse être ré-attribuée à d'autres participants sur liste d'attente.
- En cas de désistement volontaire après le 8 août, l'adhésion restera acquise à l'association.
- En cas d'annulation par l'association, les participants seront informés au plus tôt par email et l'adhésion à l'association sera remboursée sur demande.

## 12. Modification du programme

L'association se réserve le droit d'ajuster les contenus ou l'organisation du programme inspiR pour des raisons pédagogiques ou logistiques, sans altérer l'esprit ni les objectifs de l'initiative.

## 13. Acceptation des conditions

L'inscription au programme implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Service et de la Charte figurant en annexe.



## CHARTRE RESPECT, CONFIDENTIALITÉ, BIENVEILLANCE ET BONNE HUMEUR

La présente charte s'applique à l'ensemble des participants du programme inspiR (adolescents, parents, encadrants et intervenants) et constitue un engagement moral réciproque visant à garantir un cadre **serein, sécurisé et propice au développement personnel de chacun**.

En rejoignant le programme, chaque participant s'engage à respecter les principes suivants :

---

### 1 Respect de soi, des autres et du cadre

- Chaque personne (jeune, parent, professionnel) est accueillie avec **dignité, égalité et considération**.
- Les propos et comportements discriminatoires, violents, sexistes, moqueurs, blessants ou intrusifs sont strictement interdits.
- Le respect du matériel, des locaux et des consignes de sécurité est indispensable au bon déroulement du programme.
- L'introduction dans les lieux ou la consommation d'alcool ou d'autres substances illégales (en amont ou pendant le camp) sont strictement interdites.
- Les horaires et temps collectifs doivent être respectés avec ponctualité.

---

### 2 Confidentialité des échanges

- Ce qui est partagé pendant les ateliers (émotions, témoignages, vécus personnels) reste **strictement confidentiel**.
- Chacun s'engage à ne pas diffuser d'informations concernant les autres participants en dehors du cadre du programme.
- L'usage du téléphone portable est limité aux temps de pause pour préserver l'intimité des échanges. En dehors de ces moments, les téléphones seront conservés dans le sac de l'ado (sauf consigne contraire donnée par l'équipe encadrante ou d'animation).

---

### 3 Bienveillance en toutes circonstances

- Chacun s'exprime librement **sans jugement**, dans un climat d'écoute et de soutien mutuel.
- Les erreurs, maladresses ou émotions difficiles font partie du chemin de chacun et doivent être accueillies avec **empathie**.
- L'humour est le bienvenu, tant qu'il ne se fait **ni au détriment des autres ni en décalage avec le cadre collectif**.

#### 4 Engagement à la participation active

- Les adolescents **s'engagent à participer** à l'ensemble des activités proposées, avec curiosité et ouverture. De leur engagement dépendent le succès du programme inspiR et les bénéfices qu'ils peuvent en retirer en termes de bien-être et de confiance en soi.
  - Les parents présents lors de la Journée des Parents sont invités à participer aux ateliers de manière active et respectueuse.
  - En cas de difficulté (fatigue, gêne, incompréhension), il est possible de s'exprimer auprès de l'équipe encadrante, en toute confiance et respect. L'équipe est à la disposition des jeunes pour qu'ils puissent s'épanouir au mieux pendant le Camp ados.
- 

#### 5 Bonne humeur partagée

- Le programme est aussi une **expérience joyeuse et collective** : rires, jeux, moments de détente font partie intégrante de l'aventure.
  - La bonne humeur est une responsabilité collective : chacun peut y contribuer, à sa manière, dans le respect de ses besoins et de ceux des autres.
- 



#### En cas de non-respect de cette charte

L'équipe encadrante se réserve le droit :

- de rappeler les règles de manière bienveillante mais ferme ;
  - d'exclure un adolescent ou un parent de certaines activités si son comportement perturbe l'équilibre du groupe malgré le rappel des règles ;
  - de mettre fin à la participation d'un adolescent ou d'un parent en cas de manquement grave ou répété, sans remboursement de l'adhésion.
- 

**Cette charte est à lire et approuver  
par chaque parent et chaque jeune participant**

Elle incarne les valeurs fondatrices de l'association et du programme inspiR : un espace où l'on apprend à se connaître, à s'exprimer, à vivre ensemble et à évoluer en confiance.

